

Compétitivité

La formule CGEM

● L'heure est grave pour la compétitivité. La CGEM a présenté, vendredi, au ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique son étude sur les leviers de la compétitivité des entreprises marocaines. Ce diagnostic alarmant a permis de fixer une centaine de mesures de sauvetage, dont 29 sont jugées prioritaires.

Alerter sur la compétitivité! La CGEM a opéré son diagnostic et crie à l'urgence. La Commission investissements, compétitivité et émergence industrielle vient de dévoiler son étude sur les leviers de la compétitivité des entreprises marocaines. Cette étude recommande pas moins de 100 mesures, dont 29 jugées prioritaires, permettant de réanimer la compétitivité marocaine, dans un horizon estimé entre 1 et 3 ans. C'est un véritable « changement de cap » qu'ambitionne d'actionner le patronat : « Nous demandons une accélération du rythme des politiques sectorielles et une inscription de la compétitivité comme priorité », affirme Miriem Bensalah-Chaqroun, présidente de la CGEM. Lancée en mai dernier, l'étude ne fait pas moins de 700 pages et a été menée par le cabinet d'études Valyans, avec le concours de près de douze fédérations professionnelles dans quatre régions du pays, des commissions et auprès de divers organismes externes à la CGEM. « Elle a porté sur trois axes : dresser un état des lieux des écosystèmes de la compétitivité, réaliser un benchmark international avec des pays à développement similaire et formuler des recommandations concrètes », explique Mohamed Fikrate, président de la Commission investissements, compétitivité et émergence industrielle. Encore une liste de mesures qui sombrera dans les oubliettes ? Pour la patronne des patrons, cela dépendra du gouvernement. Une réunion de concertation a été prévue vendredi dernier avec le ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique, Moulay Hafid Elalamy pour discuter de ces recommandations. « Le rôle de la CGEM est de



● Une réunion de concertation a été tenue vendredi dernier avec le ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique, Moulay Hafid Elalamy pour discuter des recommandations de l'étude menée par le cabinet Valyans.

fournir l'ordonnance et d'opérer un scanner global des maux de l'entreprise, mais c'est au gouvernement d'appliquer les remèdes », insiste la présidente de la CGEM.

La CGEM demande de renforcer la notoriété et l'attractivité du label «made in Morocco».

Il reste que l'étude présentée par la CGEM a permis de mettre en exergue les anomalies grevant la compétitivité du tissu économique et industriel marocain et de présenter des réponses concrètes à travers la trentaine de mesures recommandées.

Émergence, revue et corrigée

Les débats étaient en tout cas animés entre le patronat et le ministre de l'Industrie concernant ces propositions, notamment celles préconisant le recadrage de la stratégie Émergence. Le ministre, qui devrait présenter sa nouvelle stratégie mardi prochain prendra-t-il en compte les mesures de la CGEM ? À en croire Miriem Bensalah-Chaqroun, certaines recommandations figureront sans doute dans cette nouvelle feuille de route. Pour la CGEM, si Émergence a permis de définir un cap par le choix des métiers mondiaux, cette stratégie doit cependant être complétée pour parvenir à une véritable industrialisation du Maroc.



Le patronat, piloté par Miriem Bensalah-Chaqroun demande l'inscription de la compétitivité comme priorité.

L'étude sur les leviers de compétitivité recommande fortement l'intégration des filières des métiers mondiaux du Maroc, pour maximiser le contenu en valeur ajoutée locale. « Plus de la moitié de nos importations sont liées au secteur des IMM et de la chimie parachimie, qui sont des intrants pour les métiers mondiaux du Maroc tels que l'automobile ou l'aéronautique. Il faut donc maximiser la création de la valeur locale concernant ces secteurs et les intégrer dans la chaîne de valeur des métiers mondiaux pour ne plus importer ces éléments », explique Saadia Slaoui Bennani, représentante du cabinet Valyans. Le ministère de l'Industrie a d'ores et déjà défini une stratégie dans ce sens, mais sa mise en œuvre n'a pas encore abouti. Le patronat demande également la réintégration de certains secteurs tels que l'agro-industrie, initialement priorisées par Émergence et qui ont été depuis relégués au second plan. Pour les responsables de la confédération patronale, la dimension africaine devrait aussi être prise en compte par la nouvelle stratégie. L'ouverture du marché africain devrait être accompagnée d'un véritable diagnostic de l'offre marocaine vers cette destination, ainsi que de ses pistes de développement. L'ambition est également de mettre en place des « champions régionaux » à l'échelle africaine, dans le cadre de secteurs ciblés. Ces « champions » devraient faire part de contreparties concrètes à l'égard des plus petites structures, notamment grâce à la sous-traitance d'un pourcentage des marchés, à un essaimage etc. Il est à noter que cette ambition d'industrialisation devrait s'accompagner aux yeux de la CGEM de mesures fiscales concrètes et d'un meilleur accès au financement bancaire, notamment pour les PME.

Entre préférence nationale et protectionnisme

Un constat inquiétant a été dressé par l'étude. Au moins un Marocain sur 3 préfère le produit étranger au détriment du produit local. Il y a là de quoi faire brandir une nouvelle fois l'argument de la préférence nationale. Pour le patronat, ce principe de-

vrait être appliqué systématiquement. Il recommande d'ailleurs le développement de critères adéquats pour la détermination de cette préférence. Elle devrait donc s'appliquer tant dans la sélection de fournisseurs que pour les cas d'appels d'offres publics. À ce titre, le patronat défend l'obligation d'indiquer les offres financières en dirhams afin de favoriser les entreprises locales ou les entreprises étrangères ayant une représentation locale. Bien plus, la CGEM plaide pour l'imposition d'une compensation industrielle dans le cadre d'une stratégie globale. Cela devrait se traduire par la mise en place de mécanismes adéquats pour encourager le transfert effectif de technologies, notamment un cadre réglementaire particulier, des pratiques commerciales incitatives et un comité de gestion de l'intégration industrielle. Dans le même registre, la Confédération demande de renforcer la notoriété et l'attractivité du label «made in Morocco», à travers une meilleure distribution et un meilleur marketing, tant au Maroc qu'à l'international. Une autre mesure d'envergure est le renforcement de

pourtant d'un meilleur rapport qualité prix. Ceci donne un avantage compétitif à certains pays concurrents qui peuvent s'approvisionner plus facilement en cette matière première. Par ailleurs, le patronat fait part de plusieurs mesures fiscales de nature à rendre attractif l'investissement dans l'industrie. Il demande un renforcement de l'investissement dans des solutions d'efficacité énergé-

tique en vue de réduire les coûts de l'énergie pour les entreprises et un renforcement de l'implication du secteur privé en amont des politiques publiques. Sur le volet du dialogue social, les entreprises s'engagent à poursuivre l'effort de dialogue social avec les partenaires sociaux de l'entreprise.

PAR **AYOUB NAÏM**
a.naim@leseco.ma

Les entreprises s'accordent avec le ministère du Commerce extérieur sur la nécessité de mieux réguler l'import.

la lutte contre la concurrence déloyale exercée par la contrebande et la sous-facturation. Ceci devrait notamment passer par un renforcement du contrôle des entrées d'importations en contrebande. Les entreprises semblent ainsi s'accorder avec le ministère du Commerce extérieur sur la nécessité de mieux réguler l'import. «Nous ne sommes pas dans une démarche protectionniste, mais nous voulons que les entreprises étrangères avec lesquelles nous sommes en compétition vivent les mêmes contraintes que nous, pour que nous soyons sur un pied d'égalité. Nous ne voulons pas des niches de rente, mais des leviers de compétitivité», précise Salaheddine Kadmiri, vice-président général de la CGEM. La Confédération défend un meilleur accès aux matières premières servant à l'export, notamment ceux en provenance de Chine, en éliminant les distorsions des droits de douanes entre les produits provenant de l'Asie et ceux de l'Union européenne. À cause de démantèlement tarifaire sur certains produits avec l'UE, l'approvisionnement en matières premières auprès de certains pays asiatique demeure très limité. En effet, des droits de douanes importants frappent leurs produits qui disposent